

# SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2020

DE 9 H 00 à 11 H 00

Délibération N° 2020 – 32

PRÉFECTURE DU NORD

16 DEC. 2020

PLI RECOMMANDÉ

Objet : Accompagnement au référencement par le SEO du site PassPass.fr.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Franck Dhersin, le 14 Décembre 2020,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités,

Vu le Budget Primitif voté le 27 janvier 2020,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2020 adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Vu la tenue du débat d'Orientation Budgétaire de ce jour et la présentation du ROB,

## CONSIDERANT

- Les besoins de faire connaître le site Passpass.fr et d'accroître sa notoriété;
- La nécessité d'adapter les leviers de cette communication à un environnement digital,
- L'utilité de la démarche SEO qui consiste à augmenter le référencement du site par l'usage de mots clés, l'écriture lexicale et la création de liens dédiés [Search Engine optimisation ou Optimisation pour les moteurs de recherche].

## DECIDE

- De recourir à la mise en œuvre d'une démarche de SEO pour accroître le référencement,
- De réserver à cet effet une enveloppe de 39 000€ HT.

## AUTORISE

Monsieur le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN

1. The first part of the document is a list of names.

2. The second part is a list of dates.

3. The third part is a list of locations.

4.

5.

Vertical text on the right edge of the page, possibly a page number or margin note.